

Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents	26
Nombre de suffrages exprimés	29

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 3 AVRIL 2023

SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS 2022
BUDGET ASSAINISSEMENT

Vote	
Pour	25
Contre	3
Abstention	1

Envoyé en préfecture le 07/04/2023
Reçu en préfecture le 07/04/2023
Publié le 
ID : 007-210703195-20230403-DELIB2023_37-DE

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme Patricia DIATTA, délibérant sur l'affectation des résultats du budget principal de l'exercice 2022, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré
1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés		452 909,00		160 507,38	-	613 416,38
Opérations de l'exercice	403 787,95	443 300,33	240 892,99	283 007,84	644 680,94	726 308,17
Totaux	403 787,95	896 209,33	240 892,99	443 515,22	644 680,94	1 339 724,55
Résultat de clôture		492 421,38		202 622,23		695 043,61

Besoin de financement
Excédent de financement

-	A
202 622,23	

Reste à réaliser B

66 797,56	C
-----------	---

Besoin de financement
Excédent de financement

66 797,56

EUROS

Besoin total de financement
Excédent total de financement

135 824,67

au compte 001 - EXCEDENT d'investissement reporté

F

--

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

G

492 421,38

au compte 002 -- EXCEDENT de fonctionnement reporté

F + G = H

3° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

5° Ont signé au registre des délibérations, les membres présents: MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chezeau, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garreaud, Gleyze, Griffe, Guillot, Jouve, Keskin, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Valla.

Procurations: M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Griffe), M. Vallon (pouvoir à M. Noël)

Pour expédition conforme, La Présidente
Patricia DIATTA

